



Commune VAL DE MODER

Pfaffenhoffen – Ringeldorf – Uberach – La Walck

République Française
Département du Bas-Rhin

AVIS AUX RIVERAINS

Considérant de la nécessaire sécurisation de l'accès au groupe scolaire Schweitzer par l'Allée de l'école suite à la fermeture de l'accès par la Rue de Haguenau liée aux travaux de rénovation du bâtiment,

une modification de la réglementation de la circulation rue des Tanneurs, place Helmstetter, rue du Cerf sera effective à partir du **vendredi 27 août 2021**.

- La circulation des véhicules dans la rue des tanneurs se fera en sens unique, sens PFAFFENHOFFEN vers LA WALCK, de l'intersection avec la rue du docteur ALBERT SCHWEITZER à l'intersection avec la rue du Pont et Allée de la Niedermatt.
- Une bande piétonne et cyclable sera matérialisée au sol par une bande blanche dans la rue des tanneurs, entre les deux mêmes intersections.
- La vitesse reste limitée à 30km/h dans la rue des tanneurs
- L'accès à la rue des tanneurs reste interdit pour les véhicules de plus de 3.5 tonnes, sauf riverains.
- Les véhicules de plus de 3.5 tonnes pourront rejoindre la rue de la Moder et la rue principale à LA WALCK en empruntant le pont, rue du pont.
- Le stationnement et l'arrêt des véhicules sont interdits du côté droit de la rue des tanneurs entre l'intersection avec la rue du docteur ALBERT SCHWEITZER à l'intersection avec la rue du Pont et Allée de la Niedermatt.
- L'accès au parking HELMSTETTER se fera uniquement par la rue des Tanneurs.
- La sortie du parking HELMSTETTER se fera uniquement par la rue du cerf, rue du docteur ALBERT SCHWEITZER
- La circulation des véhicules dans la rue du cerf se fera en sens unique, sens parking HELMSTETTER vers rue du docteur ALBERT SCHWEITZER.

Pour tout renseignement complémentaire,

Bien vouloir contacter la police municipale par mail

police@commune-valdemoder.fr

Le maire



Par délégation du Maire
Pascal DRION
Adjoint au Maire